

BROCANTE QUARTIER CENTRE 2019

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DU LUNDI 1^{ER} JUILLET AU VENDREDI 30 AOÛT 2019 DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

1) PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le dossier devra être complet et comporter :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, lisible et signé
- La copie recto-verso de la pièce d'identité

Il devra obligatoirement être déposé au service Culture à l'Hôtel de Ville ou adressé par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 1, place Saint-Blaise - 78955 Carrières-sous-Poissy

2) MODES DE PAIEMENT

- Sur place à la Régie des recettes, par chèque ou espèces
- Par voie postale, uniquement par chèque

3) ATTRIBUTION DE VOTRE EMPLACEMENT

Vous recevrez votre numéro d'emplacement par courriel ou voie postale.

Si vous n'avez rien reçu la semaine précédant la brocante, merci de contacter le service Culture au 01 39 22 36 00 ou service.culture@carrieres-sous-poissy.fr

L'inscription à la brocante vaut acceptation du règlement applicable aux exposants, disponible sur demande ou sur le site internet de la ville www.carrieres-sous-poissy.fr

ATTENTION, CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Tout dossier incomplet sera retourné.
- Les exposants souhaitant obtenir des emplacements côte à côte doivent impérativement transmettre leur dossier ensemble.
- Les emplacements seront attribués par ordre de réception des dossiers : aucune demande de modification d'emplacement ne pourra être acceptée.

BULLETIN D'INSCRIPTION « BROCANTE CENTRE » DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à : département : Pays :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Email : @

Je souhaite recevoir mon numéro d'emplacement :

par Email (à préciser ci-dessus) par voie postale

Titulaire de la pièce d'identité n° : Délivrée le : / /

Par N° d'immatriculation du véhicule :

DÉCLARE SUR L'HONNEUR :

- > Ne pas être commerçant(e)
- > Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
- > Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- > Avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter

RÈGLEMENT :

Tarif emplacement : 8 € les 2 mètres linéaires et 4 € le mètre linéaire supplémentaire

Nombre de mètres réservés : mètres, soit €

Chèque à l'ordre de la Régie des Recettes Espèces

Fait à le / / 2019

Signature :

J'autorise et j'accepte l'utilisation des données par la Ville de Carrières-sous-Poissy dans le cadre de l'inscription à la brocante Centre 2019.

